

Erste Veröffentlichung

1. Firma (Name) und Sitz der aufgelösten Aktiengesellschaft: **BINESS in Liquidation, Au SG**
2. Auflösungsbeschluss durch: Generalversammlung
3. Datum des Beschlusses: 06.03.2009
4. Anmeldefrist für Forderungen: **27.04.2009**
5. Anmeldestelle für Forderungen:  
St. Galler Steuerexperten AG, Dr. Hans Jakob Nold, Rorschacher Strasse 1, 9004 St. Gallen
6. Hinweis: Die Gläubiger der aufgelösten Aktiengesellschaft werden aufgefordert, ihre Ansprüche anzumelden.

St. Galler Steuerexperten AG  
9004 St. Gallen

(00362161)

n Annonces dans la FOSC

Votre annonce  
ne passera pas  
inaperçue :

Pour davantage d'informations : Agence d'Annonces Bienne  
SA, Längfeldweg 135, 2501 Bienne, téléphone: 032 344 82 98,  
fax 032 344 83 53, courriel : anzeigen@gassmann.ch

Qu'est-ce que la  
« signature électronique » ?

n Glossaire FOSC

Une signature électronique certifiée est un procédé d'identification horodaté et crypté, sécurisé grâce à des caractéristiques d'identification électroniques. Servant à authentifier des données électroniques, elle remplace dans les transactions juridiques et commerciales par voie électronique l'habituelle signature manuscrite, qui seule faisait foi jusqu'ici. Elle garantit l'identité de l'auteur ainsi que l'authenticité des données. Cette procédure est même plus sûre qu'une signature manuscrite, étant donné qu'une éventuelle modification apportée après coup au document serait immédiatement décelée. La signature électronique d'un document de la FOSC garantit ainsi l'authenticité de l'auteur, l'intégrité des données, la date de la création, la protection contre toute tentative de manipulation, la protection contre les accès non autorisés.